

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Direction départementale des
territoires
Service espace rural, risques et
environnement
Bureau espace rural et milieux
terrestres
Affaire coordonnée par :
Hervé BOUQUIN
hervé.bouquin@creuse.gouv.fr
Tél : 05 55 61 20 79

Le Directeur départemental
à
SUHCD
Bureau urbanisme et droit des sols
à l'attention de Arnaud MONDON

Guéret, le 01 juin 2020

Objet : Avis sur un projet d'aménagement d'un parc photovoltaïque - Commune de PARSAC

Réf : : V/Courrier du 25/05/2020

Par courrier cité en référence, vous sollicitez mon avis sur un projet d'aménagement d'un parc photovoltaïque au lieu-dit « Bois de Parsac » sur le territoire communal de PARSAC-RIMONDEIX, projet présenté par la société EREA Ingénierie.

Le dossier d'étude d'impact transmis pour étude n'appelle pas d'observations particulières de ma part. Ce projet n'est situé ni dans un espace naturel sensible ni dans une zone Natura 2000. L'impact du projet sur l'environnement est très limité voire négligeable. A ce titre, les éléments présentés dans le dossier sont satisfaisants, étant donné l'absence d'enjeu écologique pour le secteur étudié.

Aussi j'émetts un avis favorable à ce projet d'aménagement.

Pour le Directeur départemental et par délégation,
Le Chef du service,


Roger OSTERMEYER

